



# Licence professionnelle Gestion comptable

## Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestion comptable. 2012, Université de Lorraine. hceres-02027710

**HAL Id: hceres-02027710**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027710>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Gestion comptable

de l'Université de Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

---

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**

---



# Evaluation des diplômes

## Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Gestion comptable

Dénomination nationale : SP5-Assurance, banque, finance

Demande n° S3LP130004720

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'IUT de Metz et de Longwy
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP5-Echange et gestion

## Présentation de la spécialité

Cette licence, portée par l'IUT de Metz et ouverte en 2006, a pour vocation de préparer les professionnels à travailler en entreprise ou en cabinet d'expertise comptable. Elle répond à un réel besoin de formation comme le souligne l'ordre des experts comptable de la région Lorraine. Deux parcours sont proposés, l'un en formation initiale à l'IUT de Longwy, l'autre en parcours en alternance à l'IUT de Metz. L'objectif est d'apporter une pratique approfondie de la révision comptable et du contrôle de gestion et de savoir utiliser les méthodes de contrôle ou de certification avec la connaissance de l'environnement juridique.

Les métiers visés sont : assistant comptable, assistant de cabinet comptable, technicien comptable, comptable spécialisé en facturation ou en paie, adjoint au chef comptable. La licence est attractive pour des effectifs qui correspondent à 40 % de titulaires de BTS *Comptabilité et gestion des organisations* (CGO) et 20 % de DUT *Gestion des entreprises et des administrations* (GEA). Un candidat sur cinq ou six est retenu à l'inscription dans cette formation bien adaptée aux besoins du marché et qui fait l'objet d'une sélection rigoureuse. Elle est bien positionnée dans l'offre globale de l'université de Lorraine et accessible à l'ensemble des DUT et des L2 de l'établissement, ces derniers ne représentant qu'environ 10 % du contingent. Une unité d'enseignement d'harmonisation des connaissances, avec renforcement du volume horaire des enseignements, permet l'intégration des L2 dans la spécialité mais, malgré cette initiative, ces étudiants sont rarement retenus pour une formation en alternance. Le positionnement de cette formation est très original et proche des préconisations de l'ordre des experts comptables qui la soutient.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La spécialité fait l'objet d'un double pilotage, un responsable à Metz et un responsable à Longwy ayant pour mission d'organiser le fonctionnement de la spécialité, d'afficher les principales directives et de définir un calendrier en liaison avec les besoins des entreprises. Les équipes pédagogiques comprennent, pour Metz, 40 % d'enseignants et enseignants-chercheurs et 60 % de professionnels et, pour Longwy, 62 % d'enseignants et enseignants-chercheurs et 38 % de professionnels. Une coordination existe entre les deux sites au travers des deux équipes pédagogiques puisque les enseignants des matières académiques interviennent dans les deux groupes.

Le partenariat professionnel ne fait pas l'objet de convention mais il est tout à fait opérationnel et est assuré par le biais de l'apprentissage, directement lié aux milieux professionnels. Il est composé de nombreux professionnels largement impliqués dans la formation, y compris dans les jurys de recrutement et de validation de la spécialité ainsi que dans le cadre du conseil de perfectionnement. Dans le cadre de l'apprentissage, la spécialité affiche un partenariat avec le centre de formation des apprentis ASTIER à Metz.

Les effectifs sont en baisse mais le nombre d'inscrits, par la voie de l'apprentissage dépend du nombre de contrats d'apprentissage signés. Le taux de réussite est satisfaisant. Les DUT et BTS représentent toujours un effectif compris entre 80 % et 90 % des candidats inscrits. L'obtention des contrats en apprentissage est identifiée comme un facteur limitant pour les étudiants issus de L2 générales.

Le suivi de l'insertion professionnelle a été effectué par l'université, complété par une enquête menée par les IUT, montrant qu'elle correspond à 50 % des diplômés juste après la formation et 80 % un an après, avec un taux de réponses élevé, 83 % pour 2010 et 100 % pour 2011. Le taux satisfaisant d'insertion professionnelle montre que la formation est bien adaptée au marché de l'emploi pour les diplômés occupant des fonctions liées à leur formation : comptable ou assistant comptable. Cette insertion professionnelle satisfaisante renforce ainsi les choix pédagogiques effectués. Le dossier est clair et bien renseigné et la démarche d'autoévaluation a permis d'initier une analyse prospective utile pour le développement de la formation.

- Points forts :

- Le solide soutien de la profession.
- Le bon positionnement de la licence professionnelle entre les formations Bac+2 et les diplômes d'expertise comptable.
- La complémentarité des deux sites de formation.

- Point faible :

- Le faible effectif de L2 en contrat de professionnalisation.

## Recommandations pour l'établissement

Il est souhaitable de poursuivre l'engagement de la formation dans la voie de l'alternance et dans celle de la formation continue en précisant la nature des contrats (professionnalisation et apprentissage) ainsi que les actions mises en œuvre pour le recrutement du public en formation continue.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	2009	2010	2011
Nombre d'inscrits	36	38	24
Taux de réussite	82 %	81 %	92 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	14 %	8 %	12 %
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	17 %	29 %	42 %
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	66 %	60 %	38 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	0 %	0 %	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation continue	42 %	32 %	29 %
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	58 %	68 %	71 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	62 %	62 %	62 %
ENQUETES NATIONALES			
	Année (2)	Année (2)	Année (2)
Taux de répondants à l'enquête			
Pourcentage de diplômés en emploi (3)			
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3)			
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3)			
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION			
	2009	2010	2011
Taux de répondants à l'enquête	45 %	83 %	100 %
Pourcentage de diplômés en emploi (3)	85 %	79 %	50 %
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3)	7 %	8 %	4 %
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3)	8 %	12 %	41 %

(1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.

(2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.

(3) Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



# Observations de l'établissement

# EVALUATION DES LICENCES PROFESSIONNELLES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

## REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt



## Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C

### Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

#### **Spécialité : Gestion comptable**

Dénomination nationale : SP5-Assurance, banque, finance

Demande n° S3LP130004720

---

Après lecture de la note de synthèse concernant l'évaluation de la licence professionnelle Assurance Banque Finance spécialité gestion comptable nous souhaitons apporter quelques éléments de réponse.

Il est constaté un pourcentage d'inscrits en provenance de L2 relativement faible, à savoir 14%, 8% et 12%, respectivement pour 2009, 2010 et 2011. La faiblesse de la représentation des L2 en licence est la conséquence d'une part d'une méconnaissance de notre formation par ce public et d'autre part de la frilosité des entreprises qui ont du mal à faire confiance à un jeune issu d'une formation universitaire générale pour un contrat en alternance.

Pour le premier point, plusieurs opérations de communication ont été menées tant sur le plan d'offres de recrutement dans le Républicain Lorrain, que par des actions de promotion effectuées directement par nous dans nos locaux et dans leurs locaux. Deux réunions d'informations pour un public en licence de Droit ou licence AES pour promouvoir les différents métiers de l'expertise comptable ont été conduites dernièrement par des professionnels intervenant en licence gestion comptable. Il nous faudra encore renforcer ces actions de communication pour expliquer les enjeux, et surtout les débouchés sur le marché du travail.

Pour le second point une communication destinée aux cabinets d'expertise et aux entreprises devrait nous permettre une meilleure intégration des étudiants issus de parcours deuxième année de licence. Notre rôle est de montrer que ces jeunes qui ont choisi un parcours professionnel ont la volonté et la capacité de s'intégrer rapidement.

A la recommandation de poursuivre notre engagement dans la voie de l'alternance, nous ne pouvons que souscrire. L'enquête effectuée en avril 2012 sur le devenir des diplômés 2011 nous conforte dans l'idée que l'alternance est un formidable tremplin pour l'emploi. Pour le groupe ayant effectué sa licence en contrat d'apprentissage (16 diplômés, 14 répondants), une personne poursuit ses études en DCG par apprentissage, les 13 autres occupent des fonctions de comptable, assistant comptable ou encore pour l'une d'entre elles de secrétaire comptable. Leur insertion professionnelle s'est effectuée dès la sortie de l'IUT.

A la recommandation de poursuivre notre engagement dans la voie de la formation continue nous ne pouvons qu'adhérer. Le groupe formation continue pourra faire l'objet d'un renforcement des effectifs. La formation devra être visible pour qui souhaite se former « tout au long de la vie ». Nous espérons pouvoir compter cette année encore sur le soutien de la Région Lorraine pour former en alternance aux métiers de la comptabilité des demandeurs d'emploi et favoriser ainsi leur retour à l'emploi. Un dossier a été déposé dans ce sens début mai. Il sera souhaitable d'accroître le partenariat avec les pôles Emplois de notre secteur géographique. Là également, il semblerait que la faiblesse des effectifs soit due à la méconnaissance de notre formation continue par les conseillers du pôle Emploi. La plateforme INFOLOR et le Républicain Lorrain restent nos meilleurs outils de communication. Concernant les modalités relatives à l'alternance pour le public en recherche d'emploi, les contrats de professionnalisation ou d'apprentissage peuvent être envisagés à la condition de trouver une entreprise d'accueil. Pour les autres, la convention de stage reste la solution alternative.